

Stage initial Initiateur 25 et 26/11/23

Réglementation: code du sport

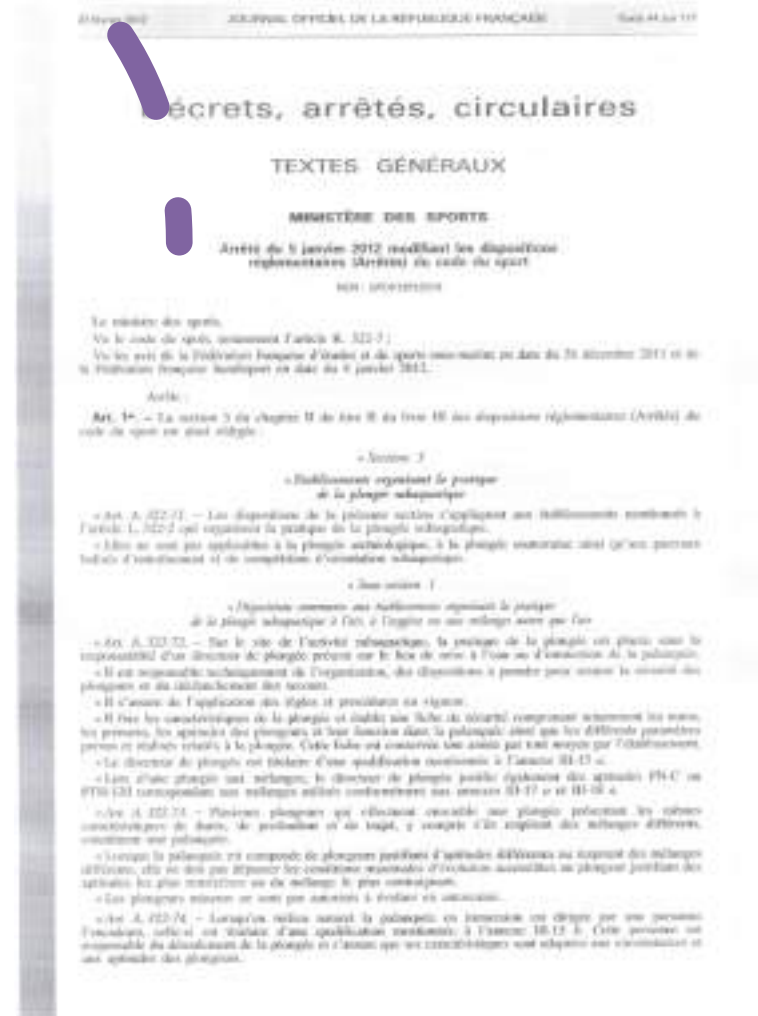
Prérogatives: Initiateur Club



Où, qui, quand, comment,
pourquoi...?

Le code du sport

- Il appartient à un ensemble de codes spécialisés constitutif du droit civil
- Il régit la pratique de la plongée subaquatique en France
- C'est le document de référence en matière du sport en France
- Dernière modification date du 6/04/2012



A qui
s'adresse
le code
du sport
?

- Aux établissements qui organisent la pratique de la plongée subaquatique :
 - Les clubs
 - organisations hors club
- Non concernés :
 - Archéologie
 - Plongée souterraine
 - Parcours d'orientation

Sont concernés :

- Plongée à l'air
- Plongée aux mélanges
- La pratique de l'apnée
- La pratique de la nage avec palme
- En milieu naturel
- Et en piscine



Que définit-il?

- Le rôle du **Directeur de plongée DP**
- Le rôle du **Guide de palanquée GP**
- Il définit le **Matériel d'assistance et de secours**
- Il définit **l'Équipement des plongeurs**
- Il détermine les **Espaces et les conditions d'évolution**

Directeur de plongée(P5,E3,E4)

annexe III-15a

- Il **organise** la plongée en **fixant les caractéristiques: fiche de sécurité**
- Il prend toutes les **dispositions** pour assurer la **sécurité** des plongeurs
- Il **déclenche les secours** (si besoin)
- Il **s'assure de l'application** les règles en vigueur (Obligation de se mettre à jour)
Il s'assure de **l'Aptitudes des plongeurs**
- Il est présent sur le lieu de mise à l'eau

Directeur de plongée E1 ou E2

- **Initiateur E1 ou E2**
 - en piscine ou en fosse ayant une profondeur maximale de **6 mètres**
(Autorise des plongeurs PE-12 à plonger en autonomie et les GPN4 à effectuer un baptême)
- **Exclus :**
 - Plongée au-delà de 6 m même en piscine
 - Plongée en milieu naturel, quel que soit la profondeur
- La fiche de sécurité n'est pas obligatoire en piscine de moins de 6 mètres

Guide de palanquée (GP N4 minimum)

- Qu'est ce qu'une **Palanquée** ?
Groupe de plongeurs évoluant ensemble
(même trajet, durée, profondeur)
- Qu'est ce qu'un **GP**?
Personne qui dirige la palanquée
 - Responsable du déroulement de la plongée dans **le respect des consignes du DP**
 - Il adapte les caractéristiques
 - Temps, profondeur et trajet
 - Aux circonstances
 - Courant, froid, visibilité
 - Aux aptitudes
 - Niveau le plus restrictif, nombres de plongées, dernière plongée, forme physique du jour



Personne encadrant une palanquée en milieu naturel placée sous la responsabilité d'un DP P5(explo) ou d'un DP E3(enseignement)

- **Espace** : jusqu'à **6m E1** (tous milieux)
En enseignement et en explo
Jusqu'à **20 m E2** (tous milieux)
En enseignement
En exploration(suivant niveaux des plongeurs encadrés)
- **Effectifs max. palanquée**
 - Baptême : 1
 - Palanquée : 4 +1GPN4

Matériel d'assistance et de secours

- Ensemble d'oxygénothérapie:
- BAVU
- Bouteille O2
- Masques(3 tailles)
- Masque à haute concentration



Matériel d'assistance et de secours

- Moyen de communication:
(N°15/112)



- Eau douce:



- Couverture isothermique:



- Jeu de tables de décompression



- Tablette de notation immergeable



Matériel d'assistance et de secours

documents:

plan de secours et fiche d'évacuation



PLAN DE SECOURS pour un accident de plongée

A - Prise en charge de la (ou des) victime(s).

- 1 - Bilan + respiration, ventilation spontanée.
- 2 - **Mise sous oxygène, 15 litres par minute.**
- 3 - Autres actions de secourisme + réchauffer, réconforter, faire boire si la victime le souhaite et le peut. Aspirine 800 mg si la victime le souhaite et le peut...

B - Message d'alerte

Numéro d'urgence : le 15 (SAMU)

Se présenter : 2e avis... Nous avons affaire à un (ou des) accident(s) de plongée.

Coordonnées du lieu : Gravière du Fort, route de Lingolsheim 67810 HOLTZHEIM
Bord droit de la route en venant de Lingolsheim, après le pont, grand portail se rapproit de la route.
Il y a une quelconque au bord de la route pour guider les secours.
Coordonnées GPS : latitude 48.88674, longitude 7.66482.

Transmission du bilan

Conscient (ou pas). Ventilé (ou pas). Traitement en cours (oxygène, hydratation, médicaments administrés). Présence d'un médecin ou non.

C - Organisation de l'accueil :

- Deux personnes voir au portail (nécessité d'avoir sur site un badge pour l'ouverture du portail) :
 - une pour ouvrir, laisser le portail ouvert (éviter la fermeture de celui-ci) attendre l'arrivée des secours et rester au portail pour des secours ultérieurs, jusqu'à la sortie des secours.
 - une personne pour accompagner les secours de bord de la route jusqu'à l'accidenté.
- (ne pas hésiter à mettre des gilets jaunes pour être identifié)
(ne pas hésiter à placer plus de personnes sur l'itinéraire pour indiquer la direction, P2, P3...)

D - Informer :

Romain SCHITTLY 06 62 38 93 26,
Michel LARDINET 06 08 64 80 07 et le président du Club.

FFESSM Commission Technique Nationale Manuel de Formation Technique

NOM _____ PRÉNOM _____ Date de naissance _____
Date _____ Tél Club ou directeur de plongée _____
Nom et adresse de l'établissement _____

CARACTERISTIQUES DE LA PLONGÉE ET DE L'ACCIDENT

Lieu : _____

Signes observés _____ Heure _____

- Apnée
- Scaphandre autonome
- air
- mélanges : pourcentage des gaz du mélange :
nitrox
heliox
trimix

Profondeur maximale : _____ mètres
Durée totale : _____ minutes

Palier	
mètres	minutes

Heure de sortie _____
Table utilisée : _____
Océaniseur : _____ à jordre _____

Plongées successives : oui non

Ramontée : incidents

- Normale 10 - 15 mètres
- Rapide > 17 mètres
- Panique

- Premiers soins :
- Position Latérale de Sécurité
 - Massage Cardiaque Extérie
 - Bouche à Bouche
 - Oxygène
 - Aspirine
 - Bolus

INTERVENTION MEDICALE

Nom du médecin _____ Tél _____
Heure de prise en charge _____ Lieu _____
Examen clinique et diagnostic évoqué _____

Heure _____

Traitement _____

EVACUATION PRIMAIRE

Service d'Accueil _____ Moyen (s) _____ Durée totale : _____
Médicalisation oui non Médecin convoyeur _____ Tél _____

Matériel d'assistance

- Bouteille d'air équipée de son détendeur



- Moyen de rappel



Équipement des plongeurs

- Manomètre ou système équivalent



- Système gonflable



- Un bloc + détendeur et direct système

Equipement des plongeurs en milieu naturel

plongeur encadré au-delà de 20m et chaque
plongeur en autonomie



Equipement des plongeurs

« Encadrant »

en milieu naturel

- 2 sorties indépendantes
- Un gilet + direct système

Vue de face



Equipement des plongeurs milieu naturel un parachute par palanquée



OBLIGATION MATERIEL

Matériel
mis à
disposition :

- Régulièrement vérifié
- Correctement entretenu

Détendeurs
et tubas

- Désinfectés entre utilisation de 2 plongeurs différents



Dans le cadre
des
établissements
d'APS
et en plus du
Code du sport

- Mise à disposition d'une trousse de premiers secours
- Copie de l'attestation du contrat d'assurance en responsabilité civile

Annexe III-16a (en milieu naturel)

Conditions d'évolution en enseignement en plongée à l'air

Espaces d'évolution	Aptitudes minimales des plongeurs	Compétence minimale de la personne encadrant la palanquée	Effectif maxi de la palanquée(sans l'encadrant)
0m à 6m	Baptême débutant	E1 E1	1 4
0m à 12m	Débutants en cours de formation vers les aptitudes PE12 ou PA12	E2	4
0m à 20m	Débutants en cours de formation vers les aptitudes PE-20 et PA-20	E2	4

Annexe III-16b (en milieu naturel)

Conditions d'évolution en exploration en plongée à l'air plongée encadrée

Espaces d'évolution	Aptitudes minimales des plongeurs	Compétence minimale de la personne encadrant la palanquée	Effectif maxi de la palanquée(sans l'encadrant)
0m à 6m	débutants	E1 ou GPN4	4
0m à 12m	PE-12	E2 ou GPN4	4
0m à 20m	PE-20	E2 ou GPN4	4

MFT

Prérogatives E1 Prérogatives E2

- DP en enseignement en Piscine jusqu'à **6m**
 - Baptême
 - Enseignement N1-N2 en piscine et en milieu naturel jusqu'à **6m** avec un **E 3** (x4)
 - En piscine: valide les compétences du N1
- DP en enseignement en piscine à **6m**
 - Baptême
 - Enseignement N1-N4 de 0 à **20m** en piscine et milieu naturel avec un **E 3** (x4)
 - Valide les compétences du N1 et N2
 - Valide les plongées encadrées

Où trouver
les
informations?

Code du sport FFESSM

**Manuel de formation
technique(MFT)FFESSM**